

**DOLFINES, lauréat du CORIMER pour son projet OHMe,  
en position de contribuer efficacement au plan de développement  
de l'éolien en mer, priorité nationale**

Comme indiqué dans le communiqué diffusé le 8 novembre dernier, Jean-Claude Bourdon et Yann Lepoutre, respectivement Président-Directeur Général et Directeur Général Délégué de DOLFINES, se sont rendus à Lille aux Assises de l'économie de la mer où les projets financés – dont celui de DOLFINES - ont été dévoilés par Hervé Berville, secrétaire d'Etat chargé de la mer et Carine Tramier, présidente du CORIMER.

▪ **L'éolien maritime en France et dans le monde : un potentiel de développement majeur**

Les objectifs posés par le Gouvernement français de production de 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030 et de neutralité carbone en 2050 nécessitent le développement accéléré de l'éolien en mer, posé et surtout flottant.

Le Ministère de la transition écologique estime ainsi qu'en 2050 l'éolien en mer, posé et flottant, pourrait compter 50 sites et représenter jusqu'à 25% de la consommation d'électricité en France. Sur ce total, qui pourrait atteindre une capacité de 18 GW en 2035 et de 40 GW en 2050, la technique « flottante » pourrait représenter de 35 à 70% selon l'ADEME, car proposant un potentiel de développement deux fois supérieur à celui du posé en fonction de la géomorphologie de nos côtes.

Par ailleurs, en 2021, le nombre total de projets d'éolien flottant dans le monde a doublé, passant de 91 GW à 185 GW et de 130 à 230 projets. Le Royaume-Uni reste le premier acteur à ce jour avec un portefeuille de 51 projets représentant 33 GW, en hausse de 43% par rapport à 2021.

De plus, une alliance nouvellement créée entre the International Renewable Energy Agency (IRENA), le Global Wind Energy Council (GWEC), et le gouvernement du Danemark a pour objectif d'ajouter 35 GW en moyenne annuelle sur la décennie 2020 et un minimum annuel de 70 GW à partir de 2030, pour un total cumulé de 2 000 GW à horizon 2050.

▪ **Rappel du dispositif d'aides mis en place par le Gouvernement**

Depuis 2018, le Conseil d'orientation de la Recherche et de l'Innovation de la filière des industriels de la mer (CORIMER) constitue une enceinte de dialogue État-filière et de fléchage des projets vers les dispositifs de soutien publics dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), et désormais via France 2030.

Sur la base de sa feuille de route, le CORIMER lance chaque année un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Pour l'édition, 2021-2022, ce sont à ce jour 8 projets qui ont été retenus pour financement.

DOLFINES fait partie des 8 lauréats pour son outil télescopique OHMe.

## ▪ Montant des financements et avancement des travaux

Le CORIMER propose aux projets lauréats une enveloppe d'aides totale d'environ 46 millions d'euros, soit 7 M€ de plus que pour l'édition précédente.

DOLFINES a démarré le projet OHMe en avril 2022, date de prise en compte pour le financement du projet, avec une finalisation prévue début 2024.

Sur ces bases, le budget soumis à l'ADEME des investissements déjà engagés et restant à engager pour le développement de l'ingénierie de détail de l'outil OHMe s'établit à 3,1 M€. L'intégralité de ce montant ayant été jugé éligible à l'aide financière, l'ADEME versera à DOLFINES le maximum de la dotation plafonnée à 70% du montant des frais de recherche industrielle nets des frais généraux, soit un montant de 2,1 M€ (1,6 M€ sous forme de subventions et 0,5 M€ sous forme d'avances remboursables en cas de succès commercial).

Les modalités de versement seront fixées lors de l'étape de contractualisation soumise à la décision de la Première ministre.

## ▪ L'outil télescopique OHMe

Le projet OHME de DOLFINES porte sur le développement d'un outil télescopique avec services associés pour la maintenance lourde in-situ d'éoliennes en mer posées et flottantes, les changements de pales ou d'éléments de nacelle.

Pensé d'abord pour l'éolien flottant, les dimensions de l'outil permettront de poser ce dernier sur le flotteur même pour faire des interventions de maintenance lourde directement sur site. En permettant d'éviter le remorquage de l'unité au port, il rendrait possible une augmentation de la disponibilité des éoliennes. L'outil étant solidaire du flotteur, tout mouvement relatif avec la turbine est très limité, rendant les opérations sûres et efficaces.

Par ailleurs, pour l'éolien posé, marché déjà existant, la solution adaptable à toute barge auto-élévatrice pourra aussi, en plus de la maintenance lourde, effectuer des opérations d'installation de pales en libérant de la disponibilité des plus grosses plateformes-auto-élévatrices pour des opérations requérant leur pleine capacité.

A horizon 2030, DOLFINES estime à environ 2 500 le nombre d'interventions annuelles qui correspondrait au marché disponible pour le OHMe en France et dans le monde.

\*\*\*

Roland Lescure, Ministre délégué chargé de l'Industrie, a déclaré : *« Je félicite très chaleureusement les 8 projets lauréats de l'AMI CORIMER pour 2022, qui vont permettre à nos industries d'innover encore davantage et d'accélérer la transition énergétique de la France. Les industries de la mer sont au cœur des enjeux de décarbonation portés par France 2030, à la fois à travers la décarbonation du transport maritime, mais aussi à travers la production d'énergie bas-carbone. »*

Hervé Berville, Secrétaire d'Etat chargé de la Mer, a indiqué : *« La décarbonation et la transition énergétique de l'économie maritime sont au cœur des priorités du Secrétariat d'Etat chargé de la Mer. Avec ces 46 millions d'euros de soutien public, le Gouvernement renforce son soutien à la transition vers le Navire Zéro Emission et au développement des énergies marines renouvelables. »*

Jean-Claude Bourdon, Président-Directeur Général de DOLFINES, a commenté : *« Nous sommes fiers de cette reconnaissance au plus haut niveau de l'engagement complet des équipes de DOLFINES au service de la Transition énergétique. Nous remercions vivement l'ADEME de son engagement financier qui permettra à notre outil OHMe de devenir une réalité. DOLFINES est désormais positionné comme un contributeur important au déploiement du plan ambitieux de développement des parcs éoliens en mer. »*

**à propos de Dolfines :** [www.dolfines.com](http://www.dolfines.com)

Créée en 2000, DOLFINES est un spécialiste indépendant en ingénierie et services de l'industrie des énergies renouvelables et conventionnelles. Face aux enjeux de la décarbonisation du secteur de l'énergie et en capitalisant sur sa forte expertise, Dolfines veut jouer un rôle-clé dans cette transition énergétique en concevant et fournissant des services et des solutions innovantes pour l'exploitation des sources d'énergies renouvelables onshore et offshore, au-dessus et en dessous du niveau de la mer.

Respectant les plus hauts standards de qualité et de sécurité, Dolfines est labellisée société innovante et certifiée ISO 9001 pour ses activités d'assistance technique, d'audit, d'inspection et d'engineering.

**Euronext Growth™**



**DOLFINES est cotée sur Euronext Growth™ - Code ISIN : FR0014004QZ9 – Mnémo : ALDOL**

**DOLFINES est éligible au PEA-PME**

**Contacts :**

**DOLFINES :** Delphine Bardelet Guejo, CFO - [delphine.bardelet@dolfines.com](mailto:delphine.bardelet@dolfines.com)

**ACTIFIN :** Loris Daougabel, Media Relations – + 33 (0) 1 56 88 11 16 – [ldaougabel@actifin.fr](mailto:ldaougabel@actifin.fr)

**COMALTO :** Jean-François Carminati, Shareholders Relations – + 33 (0) 6 63 87 57 60 - [jfcarminati@comalto.com](mailto:jfcarminati@comalto.com)